



---

## Respect des stations réservées aux taxis

---

De nombreuses incivilités, arrêts ou stationnements sauvages sont constatés de manière récurrente sur les stations réservées aux taxis.

Afin de permettre aux chauffeuses et chauffeurs de taxi d'exercer leur profession dans de bonnes conditions, plusieurs opérations de contrôle et de verbalisation sont menées par la Police municipale (place de la gare, rue République, rue Casimir Brenier, etc.). **850 verbalisations ont ainsi été dressées par la Police municipale depuis le début de l'année 2021, dont plus de 80 entre le 10 et le 25 septembre 2021**, suite à des échanges avec les représentants des taxis. Les opérations vont se poursuivre dans les prochains jours sur l'ensemble des stations concernées. La signalétique sera également renforcée sur certaines stations taxis et une campagne de communication sur le respect des emplacements réservés sera menée par la Ville dans le courant de l'automne.

Maud Tavel, Adjointe à la Tranquillité publique, et Gilles Namur, Adjoint aux Mobilités, déclarent :

*« Nous entendons et nous partageons le ras le bol exprimé par les taxis grenoblois face aux multiples incivilités constatées. La Ville de Grenoble via sa Police municipale mène des contrôles et des verbalisations très régulièrement. Ces contrôles et verbalisations ont encore été renforcés en septembre pour le respect des stations réservées aux taxis, afin de permettre aux chauffeuses et chauffeurs d'exercer leur activité dans les meilleures conditions. Les opérations continueront dans les semaines et mois à venir en soutien à la profession, que nous avons rencontrée à plusieurs reprises en septembre. La Police nationale nous a confirmé qu'elle procéderait aussi de manière soutenue à des contrôles et verbalisations en lien avec la Police municipale. Ces incivilités doivent cesser pour la sécurité de toutes et tous. Un dispositif de contrôle d'accès à la gare (type barrière), où les incivilités sont nombreuses, est par ailleurs à l'étude, en lien avec la Métropole. Sur cette station, nous rappelons à toutes et tous que le dépose minute se situe côté Europole et non pas côté centre-ville, réservé aux taxis, transports en commun, piétons et vélos. »*